



Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise.

Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



inform'elles
un dispositif de l'Afem
03 87 35 05 64

BESOIN D'AIDE ?

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919*

*Appel anonyme et gratuit.